

Objet : Convocation pour la réunion du Conseil Communautaire

**Madame, Monsieur, Cher(ère) collègue,**

En tant que membre du Conseil Communautaire du Civraisien en Poitou, j'ai le plaisir de vous inviter à participer à la prochaine réunion du Conseil Communautaire qui aura lieu le :

**Mardi 6 Septembre 2022 à 18h**

Salle de conférence de l'ESEC – 13 rue Norbert Portejoie

86400 Saint Pierre d'Exideuil

***ASSEMBLÉE CONVOQUÉE EN SESSION ORDINAIRE***

***Sous la présidence de Jean-Olivier GEOFFROY***

***Secrétaire de Séance :***

- I. Approbation du compte-rendu de la séance du conseil communautaire précédente
- II. Ressources Financières/Affaires juridiques
  - A. Constitution de commissions Adhoc et attribution de primes pour Marchés de Maitrise d'œuvre
    - 1) Pour la réhabilitation de la maison pluridisciplinaire de santé de Savigné
    - 2) Pour l'aménagement d'une salle de conseil communautaire et ses annexes
  - B. Conventions financières pour centre routier des Minières de Payré
  - C. Démarches pour le compte financier unique à partir de 2023
    - 1) Autorisation signature candidature pour le passage au Compte Financier Unique à compter de l'exercice 2023
    - 2) Autorisation pour le passage à la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2023
    - 3) Apurement du compte 1069 en vue du passage à la nomenclature budgétaire et comptable M57
  - D. Décisions modificatives
  - E. Fonds de concours
    - 1) Attribution de fonds de concours de fonctionnement - Commune de Saint Maurice la Clouère
    - 2) Attribution de fonds de concours d'investissement 2022
    - 3) Nouveau règlement de fonds de concours d'investissement Petites Villes de Demain

F. Annulation de créances éteintes

### III. Politiques contractuelles

- A. Validation de la candidature du volet territorial inter-fonds européens 2021-2027, de la stratégie locale de développement et de la structure porteuse du GAL (annexe 1)
- B. Aménagement de bâtiments pour la création d'un Relais d'Assistantes Maternelles, d'un espace adolescents et de l'école de musique à Couhé (Commune de Valence en Poitou)
- C. Nomination de nouveaux membres de la Commission

### IV. Urbanisme/Habitat

- A. Plateforme France Rénov 2023 en collaboration avec la Communauté de Communes Vienne et Gartempe
- B. Charte de confidentialité et utilisation des données issues du registre national d'immatriculation des syndicats de copropriétaires (annexe 2)

### V. CIAS

- A. Lancement d'une démarche d'audit financier et organisationnel pour le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Civraisien en Poitou

### VI. Environnement/Economie Circulaire/Numérique

- A. Autorisation d'Occupation Temporaire du domaine public avec Soregies pour l'installation de bornes de recharge ultra-rapide sur le centre routier des Minières

### VII. Ressources Humaines

- A. Recrutement d'un agent contractuel sur emploi non permanent dans le cadre d'un contrat de projet

### VIII. Cohésion territoriale / Santé / Mobilité

- A. Demande de diminution d'un préavis à la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Civray

### IX. Patrimoine Bâti et Naturel

- A. Convention d'occupation précaire du domaine public avec la société SAS Rebirth et la Mairie de Brux

### X. Eaux/Assainissement et Rivières

- A. Modification des statuts du Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud
  - 1) Adhésion de la Communauté de Communes de Parthenay Gâtine
  - 2) Intégration des communes du Vigeant et Availles Limouzine membres de la Communauté de Communes de Vienne et Gartempe
  - 3) Intégration de la commune de Chenay membre de la Communauté de Communes du Mellois en Poitou
  - 4) Intégration des communes pour la compétence hors GEMAPI

### XI. Voirie

- A. Convention tripartite pour la voirie

### XII. Affaires diverses

- A. Décisions du Président

### XIII. Questions diverses

**Pour les communes ne disposant que d'un seul délégué communautaire, en cas d'indisponibilité de votre part, je vous remercie de bien vouloir en avertir votre suppléant et de lui remettre la présente convocation qu'il devra présenter à l'ouverture de séance.**

Il est indiqué que cette réunion doit avoir lieu en respectant les gestes barrières et les mesures de distanciations sociales.

En cas de symptômes connus avant la réunion, la personne concernée s'engage à ne pas participer à la réunion, elle aura la possibilité de donner un pouvoir ou bien de faire appel à son suppléant (pour les communes concernées).

**Chaque membre sera invité à appliquer du gel hydroalcoolique dès l'entrée de la salle, à utiliser son propre stylo pour signer le registre d'émargement et à porter le masque pendant toute la durée de la séance y compris lors des déplacements, des interventions et sur les places assises.**

**Si dans un délai de 48 heures suivant la réunion, un participant déclare les symptômes puis est testé positif, il s'engage à informer la collectivité dans les plus brefs délais**

Le verre de l'intercommunalité sera servi à l'issue de la séance

Vous remerciant de votre participation, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher(ère) collègue, en l'expression de mes salutations distinguées.



Le Président,

Jean Olivier GEOFFROY

## POUVOIR

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_ donne pouvoir à \_\_\_\_\_ de me représenter à la réunion du conseil communautaire de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou convoqué pour le **mardi 6 Septembre 2022 à 18h** et de prendre part à toutes les délibérations, émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conserve ses effets pour tout autre jour suivant, auquel cette séance serait reportée pour une cause quelconque.

**Porter à la main « bon pour pouvoir » et signer.**

A \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_